



Lutter contre le travail des enfants dans le secteur du cacao : Résultats de l'exercice de reporting des membres d'ICI - 2024

Juillet 2025



International
COCOA
Initiative

Une action collective pour relever des défis complexes

La plus grande part du cacao mondial est cultivée en Afrique de l'Ouest, principalement sur de petites exploitations familiales. Les familles d'agriculteurs sont confrontées à de multiples défis, notamment la rareté des terres, l'insécurité alimentaire et l'accès limité à des services de qualité, tels que l'éducation et la santé. Il s'agit de problèmes complexes qui ne peuvent être résolus que par une action coordonnée : aucun acteur ne peut à lui seul mettre fin au travail des enfants.

Les gouvernements des pays producteurs de cacao ont la responsabilité de protéger leurs citoyens et de leur fournir les services essentiels. Les entreprises du secteur du cacao et du chocolat doivent respecter les droits humains tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement, tandis que les gouvernements des pays consommateurs de cacao doivent promouvoir une conduite responsable des entreprises en élaborant et en appliquant des réglementations. En outre, les communautés productrices de cacao jouent un rôle essentiel dans la protection des enfants, et les organisations de la société civile peuvent aider les populations à faire valoir leurs droits et leur apporter un soutien.

L'ICI est une organisation multipartite qui rassemble les forces de l'industrie du cacao et du chocolat, de la société civile, des communautés agricoles, des gouvernements, des organisations internationales et des donateurs. Cette capacité unique à réunir ces différentes parties prenantes fait de nous un acteur puissant du changement, dans le secteur du cacao et au-delà. Nous recherchons des méthodes efficaces pour lutter contre le travail des enfants et le travail forcé. Nous élaborons des stratégies fondées sur des données factuelles pour prévenir et remédier aux risques liés aux droits humains dans les communautés cacaoyères. Nous aidons nos membres et nos partenaires à mettre en œuvre ces stratégies à grande échelle.

L'exercice de reporting

Chaque année, les membres d'ICI rapportent des détails de leurs efforts en matière de lutte contre le travail des enfants dans le secteur du cacao. Cela nous permet de suivre les progrès réalisés au fil du temps, de mettre en évidence les domaines à améliorer et de favoriser la transparence dans le secteur.

Les résultats présentés ici concernent la période d'octobre 2023 à septembre 2024 et couvrent les activités menées dans quatre pays (Côte d'Ivoire, Ghana, Cameroun et Nigeria). Cette période a été particulièrement difficile. En effet, de nombreux producteurs de cacao en Afrique de l'Ouest ont vu leurs rendements diminuer en raison de maladies des cultures, des conditions météorologiques et du changement climatique. Alors que le prix du cacao sur les marchés internationaux a atteint des niveaux records, les producteurs d'Afrique de l'Ouest n'en ont que partiellement bénéficié. Au contraire, certains d'entre eux ont eu moins de cacao à vendre. À cela se sont ajoutés d'autres défis, tels que la persistance d'une inflation élevée au Ghana, qui a fait grimper le coût de la vie. Les familles productrices de cacao continuent de faire face à des difficultés qui nécessitent un soutien continu pour que ces défis externes ne conduisent pas au travail des enfants.

Ce rapport est basé sur les chiffres fournis à l'ICI par ses membres. Les chiffres présentés sont agrégés et reflètent les efforts collectifs des membres d'ICI à ce jour dans le cadre d'une sélection d'activités. Ces chiffres ne doivent pas être considérés comme reflétant le travail de l'ensemble du secteur, car ils n'incluent pas les données des organisations qui ne font pas partie d'ICI (ou qui ne sont pas un fournisseur d'un membre d'ICI).¹

¹ L'auditeur externe indépendant, PwC, a fourni une assurance limitée sur le processus de reporting des membres de l'International Cocoa Initiative pour 2025 (couvrant la saison cacaoyère précédente se terminant le 30 septembre 2024). Cette assurance porte sur l'adéquation de la conception du processus de reporting et des contrôles connexes mis en œuvre par l'International Cocoa Initiative.

Les mesures de lutte contre le travail des enfants dans le secteur du cacao touchent désormais plus de ménages que jamais

Environ 1,17 million de ménages étaient couverts par des Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE) mis en place par les membres d'ICI à la fin du mois de septembre 2024, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente et de 65 % depuis la première année de reporting (707 925 ménages étaient couverts en septembre 2022).

Nombre total de ménages couverts par les systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants



Ces systèmes couvrent environ 55 % des 1,85 million de ménages producteurs de cacao estimés au Ghana et en Côte d'Ivoire en 2024.² Il s'agit d'une avancée significative vers notre ambition de couvrir l'ensemble des ménages avec ces mesures efficaces pour lutter contre le travail des enfants.

En Côte d'Ivoire et au Ghana, les systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants mis en place par les membres de l'ICI permettent désormais de couvrir plus de la moitié des ménages producteurs de cacao.

Qu'est-ce qu'un système de suivi et de remédiation du travail des enfants ?

Les SSRTE sont des systèmes de soutien centrés sur l'enfant. Ils identifient les enfants victimes du travail des enfants ou qui risquent de l'être, leur apportent un soutien continu pour améliorer leur situation et suivent les progrès réalisés au fil du temps.

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises de cacao et de chocolat utilisent les SSRTE dans le cadre de leurs efforts pour lutter contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique de l'Ouest, et dans le cadre de leurs efforts pour mener une diligence raisonnable en matière de droits humains.

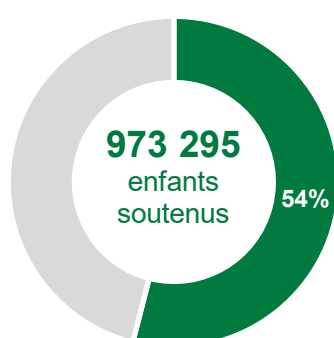
² Sur la base des estimations du nombre total de producteurs fournies par le COCOBOD et le CCC.



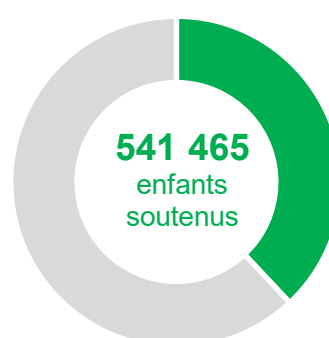
Davantage d'enfants ont bénéficié d'un soutien et d'un accompagnement

Plus de 970 000 enfants issus de ménages producteurs de cacao ont reçu un soutien en matière de prévention ou de remédiation du travail des enfants, ce qui correspond à environ 54 % de tous les enfants enregistrés par ces systèmes. Cela représente une augmentation significative par rapport à 2023, où environ 540 000 enfants avaient reçu un soutien. La plupart de ces enfants ont bénéficié d'un soutien préventif, car une intervention précoce est importante pour aider à les protéger contre les dangers du travail des enfants. L'une des mesures de soutien les plus efficaces est la sensibilisation ciblée, qui aide les ménages à mieux comprendre les dangers de certaines tâches dangereuses et les alternatives disponibles.

Nombre et proportion d'enfants enregistrés dans le système qui ont bénéficié d'un soutien :



2024



2023

En 2024, les membres de l'ICI ont apporté leur soutien à plus de 970 000 enfants.



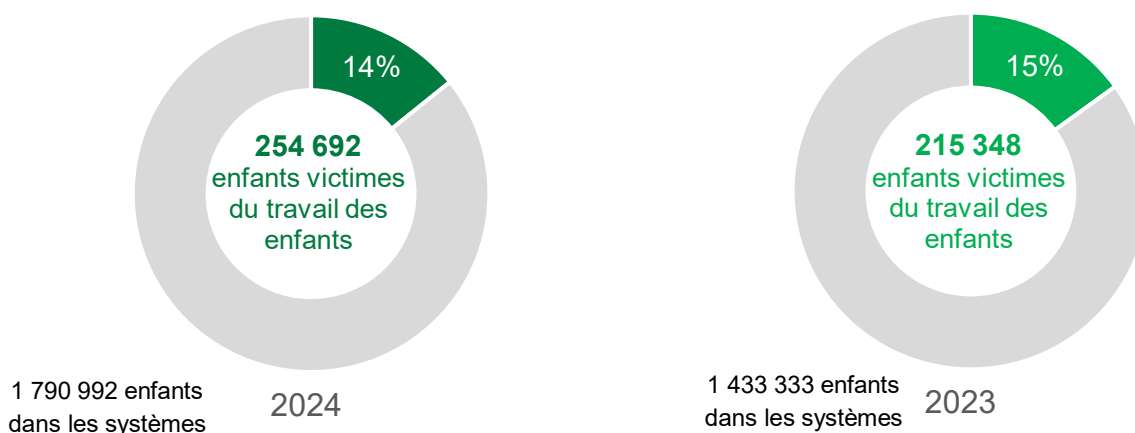
Environ 220 000 enfants victimes du travail des enfants ont bénéficié d'une aide ciblée pour les aider à sortir de cette situation. Ce soutien peut prendre plusieurs formes, notamment une aide aux enfants individuels, à leurs familles et à des communautés entières. Il comprend des actions ciblées de sensibilisation et d'accompagnement, une éducation accélérée pour permettre aux enfants de retourner à l'école, la fourniture d'uniformes et de manuels scolaires, une aide pour obtenir un certificat de naissance, des transferts d'argent pour aider les familles à subvenir à leurs besoins, ainsi que des investissements dans une éducation de qualité, tels que la rénovation des salles de classe, les repas scolaires ou la formation des enseignants.

Il est nécessaire d'améliorer encore l'identification afin que davantage d'enfants et de familles puissent bénéficier de ce soutien

Les membres d'ICI ont recensé environ 250 000 enfants comme étant en situation de travail des enfants, soit environ 14 % des enfants couverts par ces systèmes. La plupart des enfants en situation de travail des enfants dans le secteur du cacao travaillent au sein de l'exploitation familiale, où ils effectuent des tâches dangereuses comme le transport de charges lourdes ou l'utilisation d'outils tranchants, et cumulent travail et école. Dans les communautés productrices de cacao, de nombreux enfants sont également en situation de travail des enfants dans des activités non liées à la production de cacao.

L'identification de ces enfants est difficile, mais essentielle pour leur apporter un soutien ciblé. Une identification efficace nécessite du temps, une formation et des agents qualifiés. Le travail des enfants est une question sensible et il est probable que certains cas ne soient toujours pas détectés. La poursuite des investissements dans la formation et les soutiens apportés aux agents permettront progressivement d'identifier et d'aider davantage d'enfants.

Nombre total d'enfants identifiés en situation de travail des enfants :



(Le nombre d'enfants identifiés en situation de travail des enfants a augmenté entre 2023 et 2024, en lien avec une couverture accrue des systèmes.)

Lorsqu'un enfant est identifié en situation de travail des enfants, les agents doivent effectuer des visites régulières pour suivre ses progrès et déterminer si un soutien supplémentaire est nécessaire. Ces visites de suivi sont essentielles afin d'évaluer l'impact des mesures prises. En effet, elles permettent de vérifier si les enfants ont cessé de travailler, et si ceux qui étaient déscolarisés ont réintégré le système scolaire.

Les résultats montrent que tous les systèmes ne sont pas encore en mesure d'effectuer et d'enregistrer de manière cohérente les résultats des visites de suivi, ce qui rend l'évaluation de leur impact difficile. Ce domaine doit être amélioré à l'avenir et, à mesure que les systèmes mûrissent, nous espérons que leur capacité à effectuer des visites de suivi s'améliorera. Il est essentiel de continuer à investir dans les visites de suivi et dans la bonne gestion des données, car cela permettra de garantir que les enfants et les familles reçoivent un soutien adéquat aussi longtemps que nécessaire et de rendre compte avec précision de l'impact des mesures prises.

De nombreux progrès ont été accompli, mais il reste encore beaucoup à faire

Les efforts des membres d'ICI montrent que beaucoup peut être accompli lorsque les acteurs s'engagent à développer des approches fondées sur des données probantes. La couverture des SSRTE s'est élargie d'année en année, permettant d'identifier davantage d'enfants à risque et d'apporter un soutien accru pour prévenir et remédier au travail des enfants. Le développement de ces systèmes et le soutien qu'ils permettent d'apporter constituent une avancée importante, même si des améliorations continues sont nécessaires.

Si ces efforts sont essentiels, ils ne représentent qu'une partie de ce qui est nécessaire pour lutter contre le travail des enfants dans les pays producteurs de cacao. Le suivi et la lutte contre le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement ne peuvent à elles seules résoudre le problème du travail des enfants et doivent être complétées par des investissements visant à s'attaquer aux multiples causes profondes du travail des enfants, telles que les faibles revenus des agriculteurs, les inégalités hommes-femmes et l'accès limité aux services sociaux essentiels. Les gouvernements doivent mener les efforts visant à améliorer l'accès à la protection sociale, à une éducation de qualité et à la santé, avec le soutien du secteur privé, des bailleurs de fonds internationaux et des organisations de la société civile.

Une collaboration accrue entre toutes les parties prenantes est également fondamentale. Cela inclut un meilleur partage des données entre les acteurs du secteur privé et les gouvernements, ainsi qu'une meilleure collaboration pour identifier le travail des enfants, fournir un soutien et assurer le suivi des cas. Des mesures sont également nécessaires pour renforcer davantage les systèmes nationaux de traçabilité et de protection des enfants. Cela est en cours. Plus de la moitié des systèmes (54 %) partagent déjà des données avec les autorités nationales, et la majorité d'entre eux ont des liens opérationnels avec les autorités locales ou nationales, mais cela reste une priorité pour l'avenir.

Pourcentage de membres de l'ICI ayant déclaré avoir des liens opérationnels avec les autorités locales ou nationales :



Pourcentage des membres de l'ICI ayant partagé des données avec les autorités nationales :



Nous appelons tous les acteurs qui tirent des revenus, des profits ou du plaisir du cacao ou du chocolat à nous soutenir dans cette démarche collective vers une chaîne d'approvisionnement plus digne et plus durable.